



## Organisation

FORMATION  
EN PRÉSENTIEL

Cette formation en **alternance sur 1 an**, est réalisée sur la base d'1 jour par semaine en centre (le mercredi) + 4 semaines complètes pendant les vacances scolaires. Le reste du temps se déroule en entreprise.

Elle s'articule autour de **3 domaines d'activités professionnelles** :

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel



~ 400 H / 1an



Dont 18h de simulation d'examen



## Moyens Pédagogiques

Mise à disposition de la salle de cours dédiée comprenant :

- un poste informatique par apprenant,
- un vidéoprojecteur, TBI
- des salles de TP Ergo soins,
- une cuisine pédagogique,
- un appartement pédagogique,
- petits matériels divers et supports photocopiés.



## Objectifs

- Exercer une activité d'accompagnant à domicile ou en structure en adoptant une posture professionnelle adaptée
- Conduire des activités d'animation, d'éveil et d'aide pédagogique contribuant à la sociabilisation, l'autonomie et l'acquisition du langage
- Mener des activités de soins du quotidien répondant aux besoins physiologiques de l'enfant en assurant sa sécurité physique et affective
- Assurer l'entretien de l'espace de vie et l'élaboration des repas



## Perspectives

**Poursuite d'études** : Formations délivrées par les Ministères chargés de l'Éducation Nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports. Diplôme de niveau 3 référencé sous le code RNCP28048.

**Sur concours** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Adjoint /Agent d'animation

**Insertion professionnelle** des diplômés : Auxiliaire petite enfance, agent social, Assistant éducatif petite enfance, garde d'enfant à domicile, assistant maternel,...



## Valeur Ajoutée

- Point écoute à disposition pour les apprenants
- L'UFA se situe à proximité des axes routiers, de la gare et est desservie par divers transports en commun
- Accompagnement des apprentis
- Réseau de partenaires
- Passage SST



FORMATION ÉLIGIBLE



Sabine NOËL  
06 30 09 77 85  
www.cprojv.fr

Responsable Coordinatrice UFA/AREP  
sabine.noel@cprojv.fr

8 rue du 145<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - 59600 MAUBEUGE



- Tu es titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus.
- Tu as entre 17 et 29 ans révolus (dérogations possibles).
- Tu es rigoureux, organisé, discret, autonome, tu sais utiliser les technologies d'information et de communication.



## Modalités d'Accès

Sur dossier de candidature, entretien de positionnement et signature d'un contrat. Renseignez-vous auprès de Sabine Noël, Responsable UFA/AREP.

### Modalités d'admission

- Lettre de motivation, CV, diplôme de niveau 4 et relevé de notes.
- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage.

### Dates de la formation

Démarrage en août de chaque nouvelle année pour une durée d'1 an.

Une signature de contrat post entrée en formation est envisageable dans un délai de 3 mois (selon la législation en vigueur).  
Délais : Article L6222-12 du code du travail  
" La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ".

*Un projet professionnel, une reconversion,  
dans une situation particulière ?  
Contactez-nous !  
Une solution existe pour vous.*

## Modalités d'évaluation

Des simulations d'examen pendant la formation

2 sessions de simulation d'examen sont organisées en fin de formation pour attester de l'acquisition des connaissances nécessaires au passage d'examen.

## Dispenses Possibles d'épreuves



- Pour les titulaires des diplômes :
- CP JEPS (EP2),
  - TP ADVF (EP1 et EP3),
  - BEPA services aux personnes (EP1 et EP3),
  - BEP ASSP (EP1 et EP2),
  - Mentions complémentaires aide à domicile (EP 3),
  - CAP Services aux personnes et vente en espace rural (EP3).

Passerelle possible vers une 1ère BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) et ASAP (Services Aux Personnes et aux Territoires).



## Validation



Obtention d'un **diplôme d'état de niveau 3 de l'Education Nationale.**

Les épreuves officielles d'examen se déroulent en fin de formation.

En cas de validation partielle, le candidat ajourné peut, sur une période de validité de 5 ans à compter de leur date d'obtention, conserver les notes obtenues s'il se présente de nouveau à la même spécialité.



Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation. Réglementation ERP appliquée, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr  
Référente handicap du centre : Dorothée Cochart - 03 27 39 65 24 - arep@stebnadette-jeumont.com